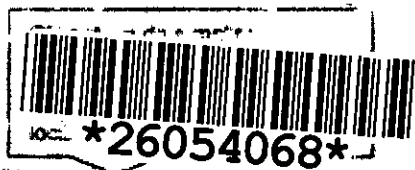
**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

01 AVR. 2026

DU PRÉSIDENT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0745 818 746

Nom

(en entier) : **CONSTRUCTEUR DES BERGES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Reine Astrid, 92 à 1310 LA HULPE****Objet de l'acte : Nomination d'administrateurs - Election de domicile**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2026

Les actionnaires décident de nommer Stéphan SONNEVILLE et Laurent COLLIER, en qualité d'administrateur A, ainsi que Jean-François THIRAN et Didier PLASSCHAERT, en qualité d'administrateur B, à titre gratuit pour une durée de trois (3) ans. Le domicile pour l'exercice de ces mandats est élu au siège de la Société. Ces mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2028.

Les actionnaires donnent procuration à Madame Vera FRANCEUS, avec pouvoir de subdélégation, afin de poser tous les actes qui pourraient être nécessaires ou utiles relatifs aux formalités (en ce compris, sans y être limité, l'établissement et la signature de tous les documents et formulaires) en vue (i) du dépôt (d'un extrait) du présent document au greffe du tribunal de l'entreprise compétent, (ii) de la publication y relative aux Annexes du Moniteur belge et (iii) de l'inscription ou de l'adaptation des données à la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme
Vera Franceus, Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/05/2026 - Annexes du Moniteur belge